



Quel statut pour payer la tva autoentrepreneur?

Par **toupitte1976**, le **11/09/2009** à **16:23**

Bonjour,
Je souhaite une activité de vente de matériel, importé d'Europe pour revendre en France principalement aux entreprises.
J'aimerais récupérer la TVA sur mes achats (assez conséquent) et donc la facturer également sur mes ventes pour qu'elle soit récupérable par mes clients professionnels.
Un statut d'auto-entrepreneur est il possible?
Un statut d'Ei est il plus judicieux?
Quels autres statuts serait le plus préconisé par rapport à mon activité?
Merci de vos éclairages.
Ps : CA prévu inférieur à 80 000 euros HT.
Erwan.